Plan ministériel

Agriculture et Agroalimentaire Canada

2018-2019

L'honorable Lawrence MacAulay,
Membre du Conseil privé, député,
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada
Canada

Plan ministériel 2018-2019

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2018)

Version électronique disponible à l'adresse www.agr.gc.ca

Numéro de catalogue du gouvernement du Canada : A1-27F-PDF
Numéro international normalisé du livre : 2371-7378
Numéro d'Agriculture et Agroalimentaire Canada : 12748F

Issued also in English under the title 2018-19 Departmental Plan

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.

Table des matières

Message du Ministre 1

Aperçu de nos plans 5

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement 9

- Responsabilités essentielles 9
  - Marchés nationaux et internationaux 9
  - Science et innovation 15
  - Risque du secteur 21
  - Services internes 26

Dépenses et ressources humaines 31

- Dépenses prévues 31
- Ressources humaines prévues 33
- Budget des dépenses par crédit voté 34
- État des résultats condensé prospectif 34

Renseignements supplémentaires 37

- Renseignements ministériels 37
  - Profil organisationnel 37
  - Raison d'être, mandat et rôle 37
  - Contexte opérationnel et risques principaux 37
  - Cadre de présentation de rapports 38
- Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes 40
- Tableaux de renseignements supplémentaires 41
- Dépenses fiscales fédérales 41
- Coordonnées de l'organisation 41

Annexe : définitions 43

Notes en fin d'ouvrage 47

Message du Ministre

C'est avec plaisir que je présente au Parlement et aux Canadiens le Plan ministériel 2018-2019 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le présent rapport donne un aperçu des principaux objectifs du Ministère pour l'année à venir et des activités qui aideront à produire des résultats pour assurer la croissance économique, à la durabilité et à la résilience du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Dans l'ensemble, le système agricole et agroalimentaire compte pour plus de 100 milliards de dollars de notre produit intérieur brut et plus de 60 milliards de dollars de nos exportations, tout en employant plus de Canadiens que toute autre industrie manufacturière.

Le gouvernement du Canada a un programme ambitieux pour le secteur agricole et agroalimentaire, qu'il considère comme un moteur essentiel de l'emploi, de la croissance et de la prospérité. Nos investissements dans les sciences agricoles soutiennent de nouvelles découvertes qui peuvent stimuler notre économie et nourrir le monde. Le Budget de 2018 renforcera l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard de l'innovation grâce au plus important investissement jamais fait dans la recherche fondamentale au Canada, soit près de quatre milliards de dollars pour appuyer la prochaine génération de chercheurs et fournir aux scientifiques l'équipement de pointe qui leur permettra de faire des découvertes et de stimuler l'innovation.

Cet investissement fait suite aux investissements stratégiques des deux budgets fédéraux précédents dans l'innovation, y compris 100 millions de dollars pour la recherche agricole, 950 millions de dollars pour les supergrappes et plus de 1,2 milliard de dollars dans le Fonds stratégique pour l'innovation, une initiative qui stimulera l'innovation dans les secteurs dynamiques et émergents comme celui de l'agroalimentaire.

Nous accordons également une grande importance au commerce, en fixant un objectif de 75 milliards de dollars pour nos exportations de produits agricoles et alimentaires d'ici 2025. Nos efforts soutenus de développement des marchés et de promotion du commerce ainsi que nos récents accords commerciaux, y compris l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne et l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressif, nous aideront à atteindre cet objectif.

Le Budget de 2018 appuiera notre programme commercial en investissant jusqu'à 75 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir le commerce des produits canadiens en Chine et ailleurs en Asie, y compris sur les marchés de certaines des économies les plus florissantes du monde.

Il s'agit d'une année charnière en raison du lancement du nouveau Partenariat canadien pour l'agriculture de cinq ans, appuyé par un investissement fédéral-provincial-territorial de trois milliards de dollars, qui aidera le secteur à innover, à croître et à prospérer.

Le Partenariat continuera de promouvoir les débouchés commerciaux qui offrent un énorme potentiel pour stimuler le secteur agricole et, par ricochet, accroître la prospérité des collectivités partout au pays. La croissance de la classe moyenne mondiale hausse la demande pour les produits agricoles de qualité supérieure que nos agriculteurs et transformateurs alimentaires peuvent fournir.

Le Partenariat continuera également de mettre l'accent sur la recherche et l'innovation, un autre domaine d'une importance cruciale pour ce secteur dynamique qui évolue à un rythme accéléré. Grâce à une collaboration avec le secteur et le milieu universitaire, nous mettrons en œuvre de nouveaux outils et de nouvelles technologies pour aider les agriculteurs à accroître leurs rendements et leurs revenus, tout en protégeant l'environnement et en stimulant la croissance de la classe moyenne. Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire a déjà fait de grands progrès en matière de durabilité, et les programmes du Partenariat veilleront à ce qu'il demeure un chef de file de la croissance économique propre.

En plus de continuer à soutenir les efforts déployés par le secteur pour développer des marchés et innover, le Partenariat aborde également les priorités émergentes qui sont jugées de plus en plus importantes pour un secteur agricole dynamique et en plein essor. Il s'agira du premier cadre stratégique à reconnaître l'importance de la confiance du public envers l'agriculture canadienne. En outre, le Partenariat met l'accent sur l'inclusion dans le secteur agricole et aide divers groupes – comme les femmes, les jeunes et les communautés autochtones – à y jouer un rôle plus important.

Nous poursuivrons également notre travail avec nos collègues fédéraux, l'industrie et les Canadiens afin d'élaborer une vision commune de l'avenir des aliments dans Une politique alimentaire pour le Canada.

L'avenir est prometteur pour le secteur agricole et alimentaire canadien. En travaillant de concert avec les industries et les Canadiens, nous aiderons le secteur et notre économie à innover, à croître et à prospérer.

L'honorable Lawrence MacAulay,
Membre du Conseil privé, député
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Produits agroalimentaires du Canada
dans le monde entier

INCIDENCE MONDIALE DES PRODUITS ALIMENTAIRES CANADIENS

LE **système agricole et agroalimentaire** COMPTE **pour plus de**
60 MILLIARDS DE DOLLARS DE NOS **exportations**

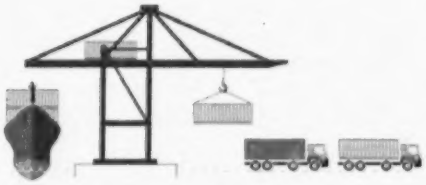

LE CANADA SE CLASSE **au quatrième rang** DES EXPORTATEURS DE **champignons frais.**

LE CANADA EXPÉDIE **environ la moitié** DE SA PRODUCTION DE **graines de tournesol** À L'ÉTRANGER.

LE CANADA EXPORTE **environ la moitié** DE SA PRODUCTION ANNUELLE DE **miel** DANS **27** PAYS.

LE CANADA EXPORTE **la majeure partie** DE SA PRODUCTION **d'aliments biologiques** EN **INDE**, AUX **ÉTATS-UNIS** ET EN **UNION EUROPÉENNE**.

LE CANADA SE CLASSE **au troisième rang des exportateurs de porc** ET SES EXPORTATIONS SONT DESTINÉES À PLUS DE **90** PAYS.

LE CANADA EXPORTE **plus de** **2 500** TONNES DE **racines de ginseng** DANS LES MARCHÉS ASIATIQUES CHAQUE ANNÉE.

Pour en savoir plus :
agr.gc.ca/decouvriragriculture

Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Canada

Aperçu de nos plans

Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada représente une chaîne d'approvisionnement complexe et intégrée qui procure des avantages économiques importants à l'échelle tant nationale que provinciale. Essentielle à la croissance à venir du pays, l'agriculture représente plus de 60 milliards de dollars des exportations canadiennes, génère plus de 100 milliards de dollars du produit intérieur brut et emploie plus de Canadiens et de Canadiennes que toute autre industrie manufacturière. De nombreux facteurs contribuent au rendement du secteur, et l'environnement opérationnel en agriculture évolue rapidement avec l'émergence de nouvelles possibilités et de nouveaux défis. Agriculture et Agroalimentaire Canada travaille en collaboration avec des partenaires ayant le même portefeuille, des partenaires d'autres ministères, des gouvernements provinciaux et territoriaux, de l'industrie et d'autres partenaires, notamment, pour instaurer des conditions favorables à la rentabilité, la viabilité et l'adaptabilité à long terme du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

En accord avec la Politique sur les résultats[i] qui s'applique à l'ensemble du gouvernement, Agriculture et Agroalimentaire Canada a mis au point un cadre ministériel des résultats qui expose trois responsabilités essentielles que voici : les marchés nationaux et internationaux, la science et l'innovation et le risque lié au secteur. Pour chacune de ces responsabilités, le Ministère a ciblé des priorités pour 2018-2019 qui mettent l'accent sur l'obtention de résultats par l'entremise d'initiatives, de programmes et de services capables de créer un secteur modernisé, durable et prospère. Ces priorités appuient également le respect des engagements figurant dans la lettre de mandat du ministre[ii] et reflètent les priorités plus générales du gouvernement canadien.

Mettre en œuvre le Partenariat canadien pour l'agriculture

Le Partenariat canadien pour l'agriculture[iii] est un cadre stratégique quinquennal de trois milliards de dollars qui définit l'orientation stratégique des programmes et des activités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. En se fondant sur les leçons tirées des anciens cadres, le Partenariat propose des programmes et activités fédéraux d'une valeur de plus qu'un milliard de dollars et établit des objectifs clairs en mettant l'accent sur les priorités suivantes, qui englobent chacune des responsabilités essentielles du Ministère : croissance du commerce et expansion des marchés; croissance innovante et durable du secteur; soutien de la diversité et d'un secteur dynamique et en évolution. Dans le cadre du Partenariat, les changements aux programmes de gestion des risques de l'entreprise[iv] convenus par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture en juillet 2017 entreront en vigueur pour l'année de programme 2018. De plus, les résultats d'un examen des programmes de gestion des risques de l'entreprise, visant à évaluer leur efficacité et leur incidence sur l'innovation et la croissance, seront publiés en 2018.

Renforcer le commerce et soutenir le secteur pour saisir les occasions du marché

L'amélioration des conditions des marchés nationaux et mondiaux et la promotion d'un environnement commercial prévisible et stable aideront le secteur à renforcer ses exportations et sa compétitivité à l'échelle internationale et à contribuer à la croissance de l'économie canadienne. Parmi les activités favorisant l'atteinte des résultats figurent celles qui suivent : aider le secteur à profiter des débouchés commerciaux; maintenir et améliorer l'accès aux marchés internationaux, y compris par la négociation et la mise en œuvre d'accords commerciaux et par l'élimination ou l'atténuation des obstacles au commerce; promouvoir les intérêts agricoles du Canada auprès des partenaires commerciaux et de l'Organisation mondiale du commerce; militer pour l'adoption de règles et de règlements fondés sur la science. Ce travail sera réalisé en collaboration étroite avec d'autres ministères fédéraux, comme Affaires mondiales Canada, et sera conforme aux grandes priorités commerciales. Dans le cadre du budget de 2018, par exemple, le gouvernement se propose de fournir jusqu'à 75 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir l'aide au commerce canadien en Chine et dans toute l'Asie.

Faire progresser la science et la recherche en agriculture pour générer des connaissances et de l'innovation

L'appui à la recherche scientifique enrichira la base de connaissances du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire, favorisera l'innovation à l'échelle des produits, des processus et des pratiques, renforcera l'avantage concurrentiel du secteur et améliorera la durabilité environnementale. Le ministère consolidera également la recherche scientifique de manière à ce qu'elle reflète la diversité du pays, notamment en soutenant la génération à venir de chercheuses et de chercheurs issus des femmes, des minorités visibles et des collectivités autochtones. Entre autres activités soutenant l'atteinte de résultats, mentionnons celles qui contribuent à la recherche concernant la science et l'innovation dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire, qui améliorent la coordination des projets et des activités de recherche en matière de l'environnement et de technologies propres avec les autres ministères et qui haussent les investissements en science liés aux technologies, aux produits, aux pratiques, aux processus ou aux systèmes novateurs.

Diriger l'élaboration et la mise en œuvre d'Une politique alimentaire pour le Canada

Comme il est indiqué dans la lettre de mandat au ministre, le Ministère poursuivra ses efforts pour élaborer Une politique alimentaire pour le Canada[v]. La politique s'appuie sur les résultats de consultations pancanadiennes auprès d'un vaste éventail de Canadiens et d'organisations d'intervenants, y compris des représentants autochtones, des organisations, la société civile, le milieu universitaire et tous les paliers de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

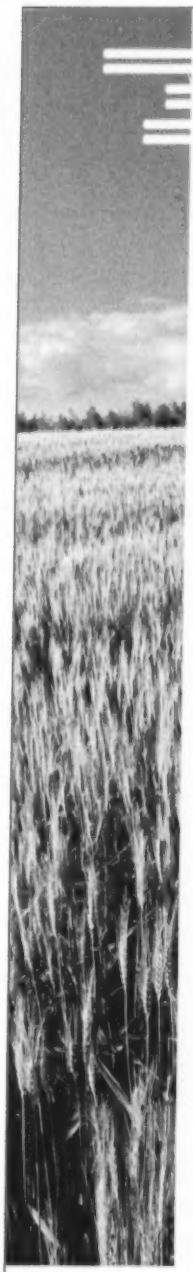

PARTENARIAT
CANADIEN pour
l'**AGRICULTURE**
Innover. Croître. Prospérer.

Renforcer le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire – un domaine clé de la croissance économique et de la création d'emploi – pour offrir les meilleurs avantages aux agriculteurs, aux transformateurs d'aliments et aux familles canadiennes.

Le *Partenariat canadien pour l'agriculture* c'est un INVESTISSEMENT de

3G$

incluant :

1G$

dans des programmes et activités dirigés par le gouvernement fédéral ;

+

2G$

dans des programmes à coûts partagés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux

Les programmes et les activités du gouvernement fédéral visent à aider le secteur à :

- **élargir les marchés national et international** afin de saisir les débouchés clés et de répondre aux besoins émergents.
- promouvoir la science et **l'innovation** et mettre l'accent sur **la croissance durable**.
- mieux tenir compte de **la diversité** de nos communautés, améliorer **la collaboration** entre les diverses administrations ainsi qu'obtenir et maintenir **la confiance du public**.

Le *Partenariat* prévoit aussi :

- des programmes et services simplifiés qui sont plus facilement accessibles.
- des améliorations clés aux programmes qui aident les agriculteurs à gérer les risques importants pour la viabilité de leur exploitation qui excèdent leur capacité de gestion.

Les nouveaux programmes fédéraux du *Partenariat canadien pour l'agriculture* incluent :

- Agri-marketing
- Agri-innover
- Agri-compétitivité
- Agri-diversité
- Agri-science
- Agri-assurance

Pour en savoir plus : **Canada.ca/Agri-Partenariat**

Canada

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement

Responsabilités essentielles

Marchés nationaux et internationaux

Description : Agriculture et Agroalimentaire Canada fournit des programmes et des services et travaille en collaboration avec le secteur pour soutenir sa compétitivité au pays et à l'étranger. Agriculture et Agroalimentaire Canada travaille également à accroître les possibilités pour le secteur d'exporter ses produits en maintenant et en élargissant l'accès aux marchés et en faisant avancer les intérêts agricoles à l'échelle internationale.

Faits saillants de la planification

Par ailleurs, il est essentiel à la croissance économique et à la rentabilité du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire de saisir les occasions qui se présentent sur les marchés nationaux et internationaux. Dans un contexte d'intégration mondiale soutenue, l'industrie canadienne jouit de possibilités sans précédent d'atteindre de nouveaux marchés, et un secteur national fort constitue un facteur important pour obtenir du succès à l'échelle internationale. Les plans du Ministère pour 2018-2019 serviront à renforcer la compétitivité du secteur en appui à une cible ambitieuse qui consiste à augmenter les exportations agricoles à 75 milliards de dollars d'ici 2025. Des investissements accrus dans les activités, les programmes et les services d'accès aux marchés et de développement des marchés, entrepris dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture[iii], par exemple, aideront le secteur agricole diversifié qu'est celui du Canada à tirer pleinement profit des occasions qui se présentent sur les marchés nationaux et internationaux. Les activités s'aligneront également sur la Stratégie de commerce du gouvernement du Canada, notamment la somme de 75 millions de dollars sur cinq ans proposée dans le cadre du budget de 2018 afin de soutenir le commerce en Chine et en Asie, et appuieront la priorité visant à favoriser la croissance économique par l'entremise du commerce international.

Obtenir des résultats : Faire croître l'économie grâce à l'agriculture et à l'agroalimentaire

Le secteur agricole et agroalimentaire contribue déjà grandement à l'économie canadienne, et le marché mondial offre un potentiel de croissance formidable. Dans le contexte d'une concurrence internationale grandissante, des efforts concertés et ambitieux sont essentiels pour permettre au Canada de suivre le rythme. Le succès à long terme dans ce domaine sera mesuré par rapport aux

cibles qui évaluent la valeur des exportations, les ventes de produits agroalimentaires et le rendement économique du secteur.

Au cours de 2018 et de 2019, les efforts viseront à aider le secteur à donner suite à l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et à en tirer des avantages. Le Ministère collaborera étroitement avec Affaires mondiales Canada, les provinces et les territoires et les intervenants de l'industrie afin de promouvoir les avantages de cet accord et d'expliquer à l'industrie les règles et les aspects techniques qui s'y rattachent. Le Ministère surveillera également l'application de l'Accord ainsi que les activités et les tendances au sein du marché pour s'assurer que le secteur est outillé pour tirer profit des possibilités offertes par cet important marché. En prévision de la mise en œuvre de l'Accord, le Ministère continuera également de promouvoir des programmes et des services qui stimulent les investissements dans le secteur laitier visant à renforcer la productivité et la compétitivité.

Augmentation des exportations agricoles

Le budget de 2017 prévoyait que le Canada augmenterait ses exportations agricoles annuelles à 75 milliards de dollars d'ici 2025 en tirant parti des forces du secteur et de la demande internationale croissante pour les produits alimentaires. Étant donné que plus de la moitié de la valeur de la production agricole canadienne est exportée, le Ministère poursuivra cet objectif en misant sur la croissance antérieure des exportations d'une gamme de produits de base et de produits à valeur ajoutée et en intensifiant ses échanges commerciaux avec ses principaux partenaires. La mesure de la valeur des exportations de produits agricoles donne une indication de la compétitivité globale du secteur et de sa contribution à la croissance économique du Canada.

Le Ministère continuera de soutenir les efforts de développement des marchés déployés par l'industrie par une série d'activités réalisées en partenariat avec les provinces et les territoires. En fournissant des ressources capables d'aider l'industrie à commercialiser ses produits, comme le renseignement stratégique, un service de délégués commerciaux, des outils promotionnels de la marque Canada[vi] et la coordination d'activités d'engagement au sein du marché, le Ministère donnera au secteur les moyens de soutenir la concurrence sur le marché mondial et d'obtenir un succès commercial.

Agriculture et Agroalimentaire Canada continuera d'appuyer la compétitivité à long terme en s'attaquant aux défis et aux problèmes qui pourraient entraver la croissance du secteur. Par exemple, les tables rondes sur la chaîne de valeur[vii] constituent des forums de discussion uniques pour l'industrie et le gouvernement où ils peuvent trouver ensemble des solutions aux difficultés rencontrées. De telles tables rondes fournissent également une orientation stratégique pour le secteur, notamment sur des enjeux comme l'innovation et la compétitivité. Dans l'avenir, des efforts supplémentaires seront investis pour soutenir une plus grande inclusion des groupes sous-

représentés, comme les jeunes agriculteurs, dans les tables rondes sur la chaîne de valeur, afin de leur permettre de se perfectionner sur le plan professionnel, d'accueillir des points de vue nouveaux et de créer une nouvelle génération de chefs de file de l'industrie.

Dans le cadre du Plan pour l'innovation et les compétences du Canada[viii], le Ministère appuiera les travaux de la Table de la stratégie économique du secteur agroalimentaire[ix], qui offre une tribune aux chefs de file de l'industrie pour explorer les possibilités et les défis du secteur. La Table devrait mettre l'accent sur les enjeux clés, formule des conseils sur les initiatives clés qui pourraient stimuler la croissance et présente des recommandations à l'industrie et au gouvernement concernant la prise de certaines mesures. Ce travail sera entrepris de concert avec les tables de cinq autres secteurs, que voici : fabrication de pointe, industries numériques, santé et biosciences, technologies propres et ressources propres.

Atteindre les résultats : Accroître l'accès au marché et faire progresser les intérêts commerciaux agricoles

Reconnaissant l'importance des marchés mondiaux pour la croissance et la rentabilité du secteur canadien de l'agriculture, Agriculture et Agroalimentaire Canada soutient et intensifie la présence du Canada sur le marché en travaillant pour rouvrir, maintenir et accroître l'accès aux produits canadiens à l'échelle internationale; rechercher des accords de libre-échange avec des partenaires clés; militer pour l'adoption de règles commerciales fondées sur la science. Les activités liées à l'atteinte de ces résultats en matière d'accès aux marchés viendront rehausser la compétitivité et soutenir la croissance du secteur au-delà du marché national. Le succès sera mesuré par rapport aux cibles qui évaluent la capacité du Ministère à promouvoir les positions contenues dans les politiques commerciales dans le cadre des négociations entourant les

nouvelles ententes commerciales et sa capacité à éliminer ou à diminuer les obstacles à l'accès aux marchés et les enjeux d'ordre technique.

Le Ministère entreprend un certain nombre d'activités pour contribuer à un environnement commercial prévisible et stable, notamment en négociant et en mettant en œuvre des accords commerciaux et en faisant valoir les intérêts commerciaux du secteur agricole canadien. Parmi les activités précises qui seront réalisées au cours de la prochaine année figurent celles qui ont été entreprises dans le contexte de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain et de la ratification de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressif. Le Ministère continuera également de faire valoir et de défendre les intérêts de la politique commerciale du Canada auprès de l'Organisation mondiale du commerce par l'entremise de ses mécanismes de résolution des différends et d'examen des politiques commerciales.

Les entreprises canadiennes qui exportent des produits agricoles et alimentaires sont aux prises avec des enjeux de plus en plus complexes, dont la multiplication de mesures non tarifaires, comme les retards dans l'approbation de produits de biotechnologie et les règlements incohérents en matière d'importation en ce qui concerne les résidus de pesticides. Ces enjeux créent des obstacles au commerce, mais ils ont également une incidence sur la création et l'offre de produits et d'outils nouveaux en raison de l'incertitude des marchés. Au fur et à mesure que de nouveaux défis se présenteront, le Ministère continuera de soutenir l'élaboration et l'adoption de normes, de directives et de recommandations internationales fondées sur la science par des échanges soutenus avec des institutions multilatérales, des organismes internationaux de normalisation, des pays aux vues semblables et des partenaires commerciaux.

Les efforts continus du Ministère pour instaurer un environnement commercial prévisible, fondé sur des règles, et un accès amélioré et préférentiel aux marchés, notamment des efforts en matière d'engagement de même qu'une coopération réglementaire et scientifique avec les partenaires commerciaux, sont déployés en étroite collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé Canada, Affaires mondiales Canada, la Commission canadienne des grains et d'autres ministères. À cette fin, Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont mis sur pied, en janvier 2018, une direction général commune qui se concentre sur l'accès aux marchés internationaux et les problèmes de réglementation en matière de commerce afin d'offrir un soutien mieux coordonné à l'industrie pour faire progresser notre stratégie sur le commerce international.

Analyse comparative entre les sexes plus

Dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture[iii], le Ministère offrira le nouveau programme Agri-diversité[x]. L'objectif de ce programme est de renforcer le secteur en renforçant la capacité entrepreneuriale des groupes sous-représentés (tels que les communautés autochtones, les jeunes, les femmes et les personnes handicapées); en aidant ces divers groupes à assumer un

plus grand rôle de leadership; en facilitant le partage des expériences de l'industrie, des pratiques optimales et des connaissances; en aidant les groupes sous-représentés à gérer la transformation; en incorporant les points de vue d'un ensemble plus diversifié d'acteurs de l'industrie.

Expérimentation

L'agriculture étant une compétence partagée au Canada, l'intensité de la collaboration entre le Ministère, les provinces et les territoires offre une occasion unique de mettre à l'essai de nouveaux modèles de collaboration favorisant l'uniformité tout en réduisant le chevauchement des activités. Le nouveau programme des partenariats de collaboration régionaux est un de ces modèles conçu en tant qu'outil permettant aux provinces et aux territoires de se rassembler pour traiter d'enjeux communs qui dépassent le cadre de leur propre administration, mais qui n'ont pas une portée nationale, notamment les études de marché ou les évaluations des risques du marché.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire contribue à la croissance de l'économie	Variation en pourcentage de la performance économique du secteur agricole et agroalimentaire	2,0% Taux de croissance annuel entre 2017 et 2025	31 décembre 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire contribue à la croissance de l'économie	Variation en pourcentage des produits agroalimentaires vendus	4,5% Taux de croissance annuel entre 2017 et 2025	31 décembre 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire contribue à la croissance de l'économie	Valeur des exportations agricoles et agroalimentaires	75 milliards de dollars	31 décembre 2025	56,4 milliards de dollars	61,6 milliards de dollars	62,5 milliards de dollars

L'accès aux marchés internationaux s'est élargi suite à la résolution ou l'atténuation des obstacles au marché et le renforcissement des positions commerciales	Mesure dans laquelle Agriculture et Agroalimentaire Canada s'est employé à résoudre ou à atténuer les obstacles à l'accès aux marchés, les différends de l'Organisation mondiale du commerce et les questions techniques relatives au commerce	80% Maintenir ou surpasser le résultat de 80%	31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible
L'accès aux marchés internationaux s'est élargi suite à la résolution ou l'atténuation des obstacles au marché et le renforcissement des positions commerciales	Mesure dans laquelle Agriculture et Agroalimentaire Canada s'est employé à faire progresser les politiques commerciales au moyen de négociations, d'accords et de discussions	80% Maintenir ou surpasser le résultat de 80%	31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Remarque : Deux situations peuvent expliquer le recours à la mention « non disponible » : soit la méthodologie liée à l'indicateur a été révisée récemment, ce qui empêche toute comparaison entre les calculs récents et les chiffres antérieurs; soit il s'agit d'un indicateur nouvellement créé dans le cadre de la transition vers le cadre ministériel des résultats de 2018-2019, pour lequel il n'existe pas de données antérieures.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
250 182 291	250 182 291	235 954 403	231 147 403

Remarque : Les dépenses prévues plus élevées en 2018-2019 reflètent le financement reporté de 2017-2018 pour soutenir les investissements dans le secteur laitier, en plus du financement pour la prolongation de deux ans de l'Initiative de stage en agroenvironnement[xii] dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse[xiii].

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
493	481	481

Remarque : La diminution des équivalents temps plein en 2019-2020 est attribuable à l'expiration du Programme de pâturages communautaires[xiii] à la fin de 2018-2019.

Science et innovation

Description : Agriculture et Agroalimentaire Canada mène des recherches scientifiques, développe de nouvelles connaissances et de nouvelles technologies et transfère les résultats au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Agriculture et Agroalimentaire Canada travaille également avec l'industrie et d'autres partenaires pour renforcer la capacité du secteur à développer et à adopter des pratiques, des produits et des procédés novateurs

Faits saillants de la planification

La science et l'innovation dirigées par Agriculture et Agroalimentaire Canada sont essentielles à la compétitivité, à la durabilité et à la rentabilité du secteur. La recherche scientifique améliorera les connaissances et soutiendra l'élaboration de produits, de pratiques ou de procédés innovateurs pouvant être commercialisés et adoptés par le secteur agricole et agroalimentaire. Cette façon de faire est essentielle pour accélérer le rythme de l'innovation, améliorer la productivité et profiter des débouchés commerciaux. Grâce à ses activités en matière de science et d'innovation et en continuant de collaborer avec l'industrie, le milieu universitaire ainsi que d'autres ministères des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, le Ministère veillera à ce que la capacité scientifique soit maximisée afin de mieux soutenir la réussite du secteur agricole. Le travail du ministère est conforme à l'engagement du gouvernement du Canada envers l'innovation et a été entrepris au moyen d'investissements stratégiques dans le cadre des budgets fédéraux de 2016 et 2017, notamment des fonds de 100 millions de dollars consacrés à la recherche en agriculture. Le budget de 2018 renforce cet engagement en proposant des investissements de près de 4 milliards de dollars dans le réseau de recherche du pays, ce qui soutiendra davantage encore le secteur agricole et agroalimentaire.

Obtenir des résultats : Enrichir la base de connaissances du secteur par une recherche scientifique novatrice

La recherche scientifique est une composante essentielle pour produire de nouvelles idées, et un moteur clé de l'innovation en matière de produits et de processus. Dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture[iii], le Ministère continuera de s'inspirer des succès obtenus avec les cadres stratégiques antérieurs en renouvelant le soutien accordé à la recherche agricole dans les secteurs émergents et la transformation, comme la génétique animale et les caractéristiques génétiquers des végétaux, pour aider le secteur à s'adapter aux changements climatiques. Ce soutien permettra au secteur d'augmenter sa production et d'améliorer son efficacité, ce qui, en définitive, entraînera une réduction des coûts et une compétitivité accrue.

L'appui soutenu à la recherche scientifique aidera aussi le secteur à cerner les risques liés à la production et à trouver des solutions à ceux-ci de même qu'à suivre l'évolution de la demande pour des caractéristiques de durabilité dans les nouveaux produits. Les efforts du Ministère

seront évalués par rapport aux cibles qui mesurent le degré de collaboration avec d'autres partenaires de recherche et par rapport à l'effet ou à la contribution de la recherche scientifique menée par le Ministère. Dans le cadre de ces activités, l'accent maintenu sur la durabilité environnementale et l'atténuation des changements climatiques aidera à promouvoir l'avancement et l'adoption de technologies agricoles propres. Le succès à ce chapitre sera évalué par un suivi de l'effet à long terme que les améliorations novatrices dans la gestion à la ferme auront sur la qualité générale de l'eau, des sols, de l'air et de la biodiversité.

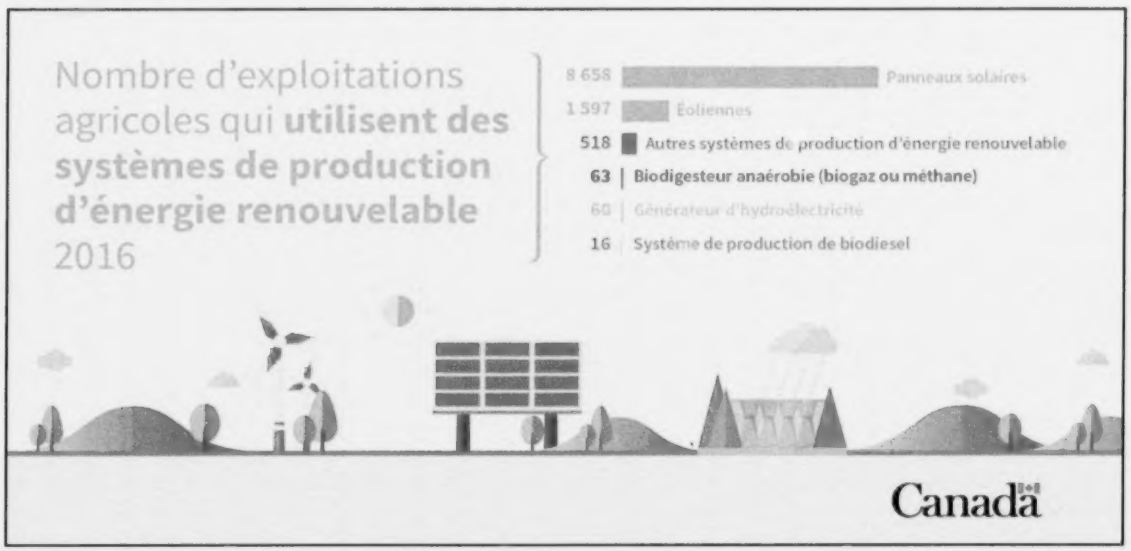

Obtenir des résultats : Transformer des idées en produits, en processus et en pratiques

Le fait de miser sur des propositions de recherche concertée et de soutenir les investissements dans la commercialisation et l'adoption d'innovations encouragera la transformation des idées issues de la recherche en applications nouvelles. Ces investissements aideront l'industrie à combler l'écart financier qui existe entre la recherche et la commercialisation et atténuera le risque inhérent à l'application des nouvelles technologies à une production de niveau commercial.

Dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture[iii], le Ministère continuera de faciliter la démonstration, la commercialisation et l'adoption de produits, de technologies, de procédés et de services agroindustriels novateurs. Ces mesures hâteront l'offre de nouvelles technologies et amélioreront la durabilité et la productivité, ce qui aidera le secteur à profiter des débouchés qui émergent sur les marchés nationaux et internationaux. Le Ministère évaluera les résultats obtenus dans ce domaine par rapport aux cibles qui mesurent le nombre de technologies, de produits, de pratiques, de processus ou de systèmes nouveaux applicables dans le secteur. Il évaluera également le taux d'adoption des pratiques novatrices à plus long terme.

Le Ministère continuera de fournir de l'expertise et du financement grâce au Partenariat canadien pour l'agriculture[iii] afin de tirer profit de la capacité des ressources scientifiques et de les mobiliser grâce à des partenariats entre l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire connus sous le nom de « grappes ». S'appuyant sur les résultats fructueux obtenus par ces grappes dans les cadres stratégiques antérieurs, Agriculture et Agroalimentaire Canada appuiera les activités de transfert et d'adoption des connaissances dirigées par l'industrie, ce qui intensifiera la diffusion des résultats de recherche et introduira de nouvelles technologies dans le secteur à un rythme accéléré.

L'utilisation de nouveaux modèles de partenariats de recherche novateurs axés sur les besoins des producteurs contribuera également à l'atteinte de résultats. Les producteurs et les scientifiques collaboreront avec des organismes locaux pour trouver des solutions axées sur les producteurs afin d'augmenter la résilience environnementale et économique au sein des paysages agricoles et de renforcer la capacité à surmonter les effets des changements climatiques et de s'en remettre. La performance économique et environnementale sera évaluée dans des conditions réelles (par exemple au sein d'exploitations agricoles en activité). Les résultats seront communiqués aux intervenants et utilisés pour améliorer les pratiques bénéfiques recommandées en matière de gestion agricole.

Investir dans l'innovation

Comme mesure de la transformation des capitaux, de la main-d'œuvre et les ressources en produits de base, l'augmentation de la croissance de la productivité démontre l'accroissement de la compétitivité du secteur. Les programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada auront pour objectif de faire passer la croissance annuelle de la productivité dans le secteur de la transformation agroalimentaire de -0,1% à un taux cible de 0,2 %, ce qui se traduirait par une contribution estimée de 3,2 milliards de dollars du secteur agricole sur une période de cinq ans. On favorise ainsi l'accroissement des profits, l'augmentation des salaires des employés et la baisse des prix pour les consommateurs, ce qui rend la croissance de la productivité vitale pour l'économie canadienne.

Analyse comparative entre les sexes plus

En appui à la priorité que s'est donnée l'ensemble du gouvernement de promouvoir l'égalité entre les sexes, la diversité et l'inclusion[xiv], le Réseau des femmes en sciences d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a lancé une initiative visant à saisir et à expliquer l'étendue et la diversité du rôle des femmes scientifiques du Ministère d'hier à aujourd'hui. En augmentant les renseignements disponibles sur le sujet, Agriculture et Agroalimentaire Canada souhaite toucher les jeunes, les éduquer et les inciter à envisager des cheminements professionnels possibles, en plus d'inspirer la prochaine génération de femmes canadiennes en sciences agricoles.

Agriculture et Agroalimentaire Canada reconnaît également l'importance d'une main-d'œuvre diversifiée et représentative qui fournit l'ensemble des compétences et de l'expertise dont nous avons besoin pour nous attaquer aux enjeux complexes auxquels le secteur agricole est confronté. À ce titre, le Ministère tirera parti de ses réseaux de diversité, comme l'Initiative de recrutement d'étudiants autochtones[xv], afin de s'assurer que de solides efforts de recrutement sont consentis parmi les groupes sous-représentés.

Expérimentation

Le Ministère est déterminé à utiliser des méthodes d'expérimentation pour stimuler l'innovation dans la conception et la prestation de politiques et de programmes. Agriculture et Agroalimentaire Canada mettra en œuvre le nouveau modèle de partenariat de recherche mentionné ci-dessus et continuera son expérimentation au moyen des ateliers de transformation pour créer de nouvelles idées qui tiendront compte des principaux enjeux que connaît le monde agricole. Ces ateliers, dirigés par des scientifiques, rassemblent des participants issus de disciplines et de générations diverses répartis parmi un éventail d'intervenants afin de soutenir des approches de transformation et d'intégration des activités de recherche et de développement. Le but de ces ateliers est d'élargir la collaboration et de favoriser des discussions porteuses de changements au sein du milieu scientifique agricole. Le recours efficace à ces ateliers devrait permettre d'intégrer de nouvelles approches et de nouveaux sujets dans la recherche sur l'agriculture et l'agroalimentaire.

L'un de ces ateliers porte sur les études observationnelles, les mégadonnées et l'intelligence artificielle ainsi que sur la possibilité de changer la nature et les répercussions des sciences agricoles. Cet atelier a pour but de réunir des scientifiques pour explorer de nouvelles façons de relever les grands défis de la recherche en agriculture en ce qui concerne l'amélioration de la capacité d'effectuer des études observationnelles à travers la collecte de grands ensembles de données et l'utilisation de l'intelligence artificielle. Ces ateliers contribueront à transformer les idées et les concepts émergents en de nouvelles stratégies de gestion utilisant des approches transformatives et intégratives de la recherche, du développement et des connaissances ainsi que le transfert de technologie dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
La base de connaissances du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire est accrue grâce à la recherche scientifique et novatrice soutenue par Agriculture et Agroalimentaire Canada	Pourcentage de publications scientifiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada produites grâce à la collaboration	75% La collaboration avec des collaborateurs externes s'élève à 75% des publications scientifiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada	31 mars 2023	Non disponible	Non disponible	Non disponible
La base de connaissances du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire est accrue grâce à la recherche scientifique et novatrice soutenue par Agriculture et Agroalimentaire Canada	Nombre de citations en proportion des publications scientifiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada	15 citations par publications d'Agriculture et Agroalimentaire Canada Une moyenne d'au moins 15 citations par publications scientifiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada est maintenue	31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire est efficace pour transformer les idées en nouveaux produits ou procédés ou en nouvelles pratiques	Nombre de nouvelles technologies, produits, pratiques, procédés ou systèmes disponibles à être transférés au secteur	Un développement moyen de 100 nouvelles innovations par année avec l'objectif d'atteindre 500 durant le Partenariat canadien pour l'agriculture	31 mars 2023	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire est efficace pour transformer les idées en nouveaux produits ou procédés ou en nouvelles pratiques	Pourcentage du secteur primaire adoptant des pratiques novatrices	70% Les exploitations agricoles qui ont adopté des innovations entre 2021 et 2023 représentent 70% des ventes agricoles	31 décembre 2023[1]	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire est efficace pour transformer les idées en nouveaux produits ou procédés ou en nouvelles pratiques	Pourcentage de transformateurs développant ou introduisant des innovations	Cible à déterminer La cible sera disponible en décembre 2019[2]	Cible à déterminer	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire est efficace pour transformer les idées en nouveaux produits ou procédés ou en nouvelles pratiques	Indice de durabilité agroenvironnementale (eau, sol, qualité de l'air, biodiversité)	Indice de 71[3]	31 mars 2030[4]	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire est efficace pour transformer les idées en nouveaux produits ou procédés ou en nouvelles pratiques	Variation en pourcentage de la productivité du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	1,4% Secteur primaire: Maintenir le taux de croissance annuel de la productivité à 1,4% entre 2016-2026	31 décembre 2026[5]	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire est efficace pour transformer les idées en nouveaux produits ou procédés ou en nouvelles pratiques	Variation en pourcentage de la productivité du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	0,2% Secteur agroalimentaire: Le taux de croissance annuel de la productivité augmente d'au moins de 0,2% entre 2016-2026	31 décembre 2026[6]	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Remarque : Deux situations peuvent expliquer le recours à la mention « non disponible » : soit la méthodologie liée à l'indicateur a été révisée récemment, ce qui empêche toute comparaison entre les calculs récents et les chiffres antérieurs; soit il s'agit d'un indicateur nouvellement créé dans le cadre de la transition vers le cadre ministériel des résultats de 2018-2019, pour lequel il n'existe pas de données antérieures.

[1] L'indicateur présente un décalage de deux ans; les résultats de 2023 seront disponibles en mars 2025.

[2] Étant donné que la nouvelle enquête ne posera pas les mêmes questions que celle de 2004, la cible sera établie à la suite de la première itération de l'enquête intitulée «Enquête sur l'innovation dans l'industrie de la transformation des aliments ».

[3] L'indice varie de 0 à 100, selon lequel 0 à 19 représente un statut « à risque », 20 à 39 représente un statut « médiocre », 40 à 59 représente un statut « moyen », 60 à 79 représente un statut « bon » et 80 à 100 représente un statut « souhaitable ». Un indice de 71 indiquerait que globalement, la qualité de l'eau, du sol, de l'air et de la biodiversité associée à la gestion des terres est jugée « bon », ou, en d'autres termes, que le risque est faible que la santé agroenvironnementale soit considérablement dégradée.

[4] L'indicateur présente un décalage d'un an; les résultats de 2030 seront disponibles en 2031.

[5] L'indicateur présente un décalage de trois ans; les résultats de 2026 seront disponibles en décembre 2029.

[6] L'indicateur présente un décalage de quatre ans; les résultats de 2026 seront disponibles en mars 2030.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
590 110 466	590 110 466	569 317 279	569 062 560

Remarque: Les dépenses prévues plus élevées en 2018-2019 sont principalement attribuables au financement lié à la finalisation de projets dans le cadre de l'Initiative fédérale liée aux infrastructures et au financement des obligations de négociation collective rétroactives.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
2 600	2 600	2 600

Risque du secteur

Description : Agriculture et Agroalimentaire Canada fournit des outils pour atténuer les répercussions financières des risques indépendants de la volonté des producteurs qui menacent la

viabilité de leur exploitation. Agriculture et Agroalimentaire Canada travaille également avec le secteur pour s'assurer que des systèmes, des normes et des outils sont élaborés pour soutenir sa capacité à prévenir et à maîtriser les risques et à répondre aux demandes du marché.

Faits saillants de la planification

Une combinaison efficace d'outils de gestion des risques agricoles contribue à assurer la croissance continue et la résilience du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ces outils comprennent des programmes et des services pour aider les agriculteurs lorsqu'ils font face à des risques qui dépassent leur capacité de gestion, ainsi que des régimes d'assurance qui aident le secteur à répondre aux demandes des consommateurs et du marché tout en le défendant contre les menaces à la santé animale et à la protection des végétaux. Les activités liées au risque du secteur sont essentielles pour assurer un approvisionnement fiable en produits alimentaires canadiens et pour maintenir la confiance dans la chaîne d'approvisionnement agricole.

Des fermes aux finances saines

Les programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada visent à maintenir une cible d'au moins 90 % des exploitations agricoles canadiennes en santé financière. La santé financière des exploitations agricoles canadiennes est une condition importante pour assurer un approvisionnement fiable en aliments canadiens. Elle est aussi un bon indice de la résilience générale du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire relativement à un marché et à des conditions environnementales en constante évolution. La santé financière des exploitations agricoles sera mesurée à partir de deux éléments : les flux de trésorerie qui génèrent des revenus, lesquels reflètent la santé financière du secteur à court terme, et un bilan solide, qui reflète davantage les conditions financières à long terme.

Obtenir des résultats : Un secteur agricole financièrement résilient

Les producteurs agricoles sont exposés à une multitude de risques qui peuvent menacer la viabilité de leurs opérations, comme la sécheresse, les inondations, la grêle, la baisse du prix des produits de base à l'échelle régionale ou internationale, l'augmentation du coût des intrants, les organismes nuisibles et les maladies, ainsi que les fermetures de frontières. Les programmes de gestion des risques de l'entreprise[iv] aident les producteurs à gérer efficacement ces risques et soutiennent le résultat ultime, soit un secteur agricole financièrement résilient, en assurant que les agriculteurs demeurent productifs en tout temps et qu'ils sont en mesure de surmonter les effets d'un incident important. Ce résultat sera mesuré par le biais de cibles qui évaluent le pourcentage des exploitations agricoles financièrement saines au Canada ainsi que les niveaux de revenus du secteur comparativement aux moyennes historiques.

Dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture[iii], le Ministère, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, continuera à offrir un ensemble complet de programmes de gestion des risques de l'entreprise[iv]. Les paramètres des programmes ont été modifiés afin d'assurer l'accès continu à ces programmes en cas de ralentissement des activités de l'industrie, ainsi que de répondre aux commentaires reçus des producteurs, lesquels contribueront également à améliorer l'efficacité générale des programmes offerts. Les gouvernements continueront également d'adopter des approches proactives en matière de gestion des risques en soutenant le développement de nouveaux outils pour aider le secteur à comprendre, à anticiper et à gérer les risques opérationnels qui lui sont propres. Des activités qui tiennent compte de la complexité des risques au-delà des pertes de production agricole seront entre autres réalisées.

Outre l'exécution de programmes, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont entamé un examen des programmes de gestion des risques de l'entreprise pour évaluer leur efficacité et leur effet sur la croissance et l'innovation. Un groupe d'experts externes, composé notamment de producteurs, d'universitaires et de spécialistes mondiaux, a été invité à formuler des commentaires tout au long de l'examen, et une participation plus vaste de l'industrie permettra également de s'assurer que les risques auxquels le secteur est exposé sont bien compris. L'examen inclut un volet d'étude axé sur l'équilibre entre la gestion des risques de l'entreprise et d'autres investissements stratégiques dans le secteur pour pouvoir atteindre les objectifs de croissance dans toute la mesure du possible tout en se protégeant des risques qui menacent la viabilité des exploitations agricoles.

Obtenir des résultats : Doter le secteur de régimes d'assurance et d'outils connexes

Outre une gestion efficace des risques, la confiance du public dans le secteur canadien de l'agriculture et de l'alimentation est cruciale pour assurer la compétitivité de chaque entreprise, de même que celle du secteur dans son ensemble. De plus en plus, les acheteurs exigent que l'industrie démontre que ses produits agricoles résultent de procédés particuliers ou possèdent certaines caractéristiques. Ils veulent notamment que les aliments est sûrs et répondent à des exigences liées à la qualité, à la traçabilité, à la durabilité ou au bien-être des animaux. Le terme « systèmes d'assurance » est utilisé pour décrire tous les processus et toutes les procédures qui permettent d'avoir confiance dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, le Ministère continuera d'aider l'industrie à mettre au point et à adopter des systèmes, des normes et des outils qui lui permettent de formuler des allégations utiles et vérifiables à propos des produits agricoles et agroalimentaires. En s'attaquant aux risques qui se présentent tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, ces projets devraient instaurer la confiance à l'égard des produits canadiens. Des fonds continueront d'être remis aux associations nationales de l'industrie, et une nouvelle composante axée sur les petites et moyennes entreprises fournira un

soutien ciblé aux entreprises pour aider ces entreprises à instaurer les exigences de certification de tiers en matière d'assurance requises pour accéder aux marchés étrangers. De telles mesures outilleront le secteur afin qu'il obtienne un plus grand succès par la création de systèmes qui sous-tendent la capacité de l'industrie à satisfaire les demandes des consommateurs et des acheteurs et à accéder aux marchés, tout en protégeant la santé des animaux de même que les végétaux.

Le Ministère continuera également d'investir dans des activités fondées sur des données probantes et sur la science liées à la lutte antiparasitaire. Le Centre de la lutte antiparasitaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada[xvi] effectue des analyses scientifiques pour permettre l'homologation de nouveaux traitements efficaces contre des ravageurs tels que les mauvaises herbes, les insectes et les maladies, tout en protégeant la biodiversité du Canada. Le Centre collabore également avec Santé Canada pour introduire des produits de lutte antiparasitaire modernes dans le système de réglementation. Grâce à ces activités, le Ministère continuera d'améliorer l'accès des producteurs à des outils de lutte antiparasitaire novateurs, tout en aidant les producteurs canadiens à être concurrentiels sur les marchés mondiaux.

Analyse comparative entre les sexes plus

Le Ministère est résolu à créer un secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire plus inclusif. L'accès aux programmes et la participation des communautés sous-représentées, y compris les communautés autochtones, seront examinés dans le cadre de l'examen des programmes de gestion des risques de l'entreprise[iv] qui sera réalisé. En outre, les modalités du programme Agri-risques[xvii] ont été révisées afin de mettre l'accent de manière plus explicite sur la disponibilité du soutien offert aux groupes sous-représentés. Les approches de sensibilisation du Ministère seront également modifiées pour veiller à ce que les préoccupations et points de vue particuliers de ces groupes en matière de gestion des risques soient bien compris.

Expérimentation

Le Ministère est aussi déterminé à utiliser des méthodes d'expérimentation pour stimuler l'innovation dans la conception et la prestation de politiques et de programmes. Par exemple, des approches novatrices seront mises en œuvre pour accroître la capacité des groupes Autochtones et d'autres communautés sous-représentées et pour favoriser leur participation et leur accès au secteur agricole, y compris aux programmes et aux services liés à la gestion des risques. On mettra également l'accent sur différents processus et outils pour améliorer la prestation de services.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
Le secteur de l'agriculture est financièrement résilient	Le revenu du secteur en proportion du revenu historique	85% Le revenu du secteur est maintenu au-dessus du seuil de 85%par rapport à la moyenne de 5 ans	31 mars 2019[1]	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Le secteur de l'agriculture est financièrement résilient	Pourcentage de fermes financièrement saines	90% Le pourcentage de fermes financièrement saines est maintenu à au moins 90%	31 décembre 2019[2]	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire est équipé de systèmes d'assurance et d'outils connexes	Pourcentage de plans de mise en œuvre pour les projets d'assurance qui se révèlent fonctionner	Une fourchette de 65% à 85%	31 mars 2023[3]	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Remarque : Deux situations peuvent expliquer le recours à la mention « non disponible » : soit la méthodologie liée à l'indicateur a été révisée récemment, ce qui empêche toute comparaison entre les calculs récents et les chiffres antérieurs; soit il s'agit d'un indicateur nouvellement créé dans le cadre de la transition vers le cadre ministériel des résultats de 2018-2019, pour lequel il n'existe pas de données antérieures.

[1] L'indicateur présente un décalage de deux ans; les résultats de 2018-2019 seront disponibles à l'automne 2021.

[2] L'indicateur présente un décalage de deux ans; les résultats de 2018-2019 seront disponibles en octobre 2021.

[3] L'indicateur présente un temps de latence; les résultats réels seront disponibles chaque année en octobre.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
1 524 183 899	1 524 183 899	1 506 781 291	1 506 781 291

Remarque : Les dépenses prévues plus élevées en 2018-2019 sont principalement attribuables aux dépenses prévues dans le programme Agri-investissement[xvii]. L'exercice 2018-2019 correspond à la première année du Partenariat canadien pour l'agriculture[ii] (d'une durée de cinq ans) et, à compter de l'exercice 2018-2019, les changements au programme Agri-investissement commenceront à être introduits. Les changements seront entièrement mis en œuvre d'ici l'exercice 2019-2020.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
456	456	456

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada sont accessibles dans l'Infobase du GC[xix].

Services internes

Description : On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

En 2018-2019, Agriculture et Agroalimentaire Canada entreprendra des initiatives particulières pour soutenir le mandat du Ministère et renforcer sa capacité à livrer des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes.

Faciliter et renforcer la prestation de programmes et de services

Agriculture et Agroalimentaire Canada mettra à jour les systèmes qui traitent les demandes des programmes et il créera des outils pour appuyer les initiatives fédérales menées dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture[iii]. Ces travaux se traduiront par un accès simplifié aux programmes et aux services, des délais de traitement plus rapides et un service à la clientèle amélioré. Ils contribueront également à une

meilleure prestation des services numériques et à une participation accrue des clients, tout en améliorant la production de rapports sur les programmes et la mesure du rendement de ces derniers.

Agriculture et Agroalimentaire Canada continuera également de soutenir des services numériques intégrés de qualité qui sont axés sur les clients et qui répondent aux attentes de ces derniers et à celles des parties prenantes par les moyens suivants :

- mettre en œuvre des processus améliorés pour offrir en temps voulu des renseignements, des programmes et des services;
- utiliser une plus grande variété d'outils pour augmenter la collaboration avec les clients externes et pour obtenir une rétroaction sur la politique, la conception et la mise en œuvre relatives aux programmes, ainsi que sur l'amélioration des services;
- tirer parti de la technologie numérique pour accroître l'utilisation des services et des programmes et en simplifier l'accès par tous les modes possibles (par exemple, le téléphone et l'Internet);
- recourir à la veille stratégique pour améliorer le processus de prise de décisions et mettre l'accent sur la réalisation des meilleurs résultats possibles dans le secteur agricole.

Agriculture et Agroalimentaire Canada continuera de promouvoir les initiatives de données ouvertes[xx] et d'information ouverte[xxi] du gouvernement du Canada en publiant 10 % des ressources et des inventaires de données et de renseignements du Ministère par l'entremise du portail du gouvernement ouvert[xxii]. Le Ministère continuera de fournir des connaissances scientifiques au public en diffusant des publications approuvées par les pairs, et aura pour objectif de fournir l'accès aux documents ministériels dans les 12 mois suivant leur publication. En assurant la diffusion en temps opportun de données et de ressources d'information utilisables et pertinentes pour le public, le Ministère contribue aux engagements du gouvernement canadien d'augmenter la transparence ainsi que la participation et l'innovation citoyennes.

Promouvoir un environnement de travail sain, inclusif et respectueux qui met l'accent sur le bien-être et la santé mentale.

Reconnaissant la valeur et l'importance d'un milieu de travail sain, inclusif et respectueux, Agriculture et Agroalimentaire Canada enracinera le mieux-être en milieu de travail dans sa culture, ses pratiques et ses processus organisationnels. Le Ministère lancera également une Stratégie de gestion des personnes visant à préparer nos employés aux réalités de demain, à instaurer un milieu de travail plus productif et à offrir de meilleurs services aux Canadiens et aux Canadiennes. Les principales mesures intégreront également les réponses du Ministère aux résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2017[xxiii]. Dans le contexte actuel, il est primordial que le Ministère soutienne ses employés aux prises avec des problèmes de paye en mettant l'accent sur l'atténuation proactive des risques, en veillant à ce que la formation obligatoire et les rôles et responsabilités soient bien compris et en soutenant activement les employés du Ministère par des services consultatifs en matière d'indexation et de rémunération.

« Nous avons tous un rôle à jouer dans la création de milieux de travail et d'une culture respectueux où l'apport de chacun est apprécié. Tous les employés devraient pouvoir travailler et exprimer leurs idées, leurs préoccupations et leurs valeurs dans un climat de respect mutuel. »

- Chris Forbes, sous-ministre

Une main-d'œuvre diversifiée et inclusive

Agriculture et Agroalimentaire Canada a été reconnu comme l'un des meilleurs employeurs du Canada pour la diversité pendant deux années consécutives (2017 et 2018). En 2018, le ministère a été sélectionné pour trois initiatives précises parmi ses nombreux projets et ressources : une **initiative de recrutement d'étudiants autochtones**[xv], un projet en collaboration avec les collectivités autochtones pour accroître les connaissances et la préservation de variétés ancestrales de maïs, de fève et de courge (projet : « Les trois sœurs : retour aux sources »), enfin un groupe de travail sur l'accessibilité et l'inclusion.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
151 526 770	151 526 770	149 108 945	149 180 631

Remarque : Les dépenses prévues plus élevées en 2018-2019 sont principalement attribuables au financement des obligations de négociation collective rétroactives.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
1 140	1 140	1 140

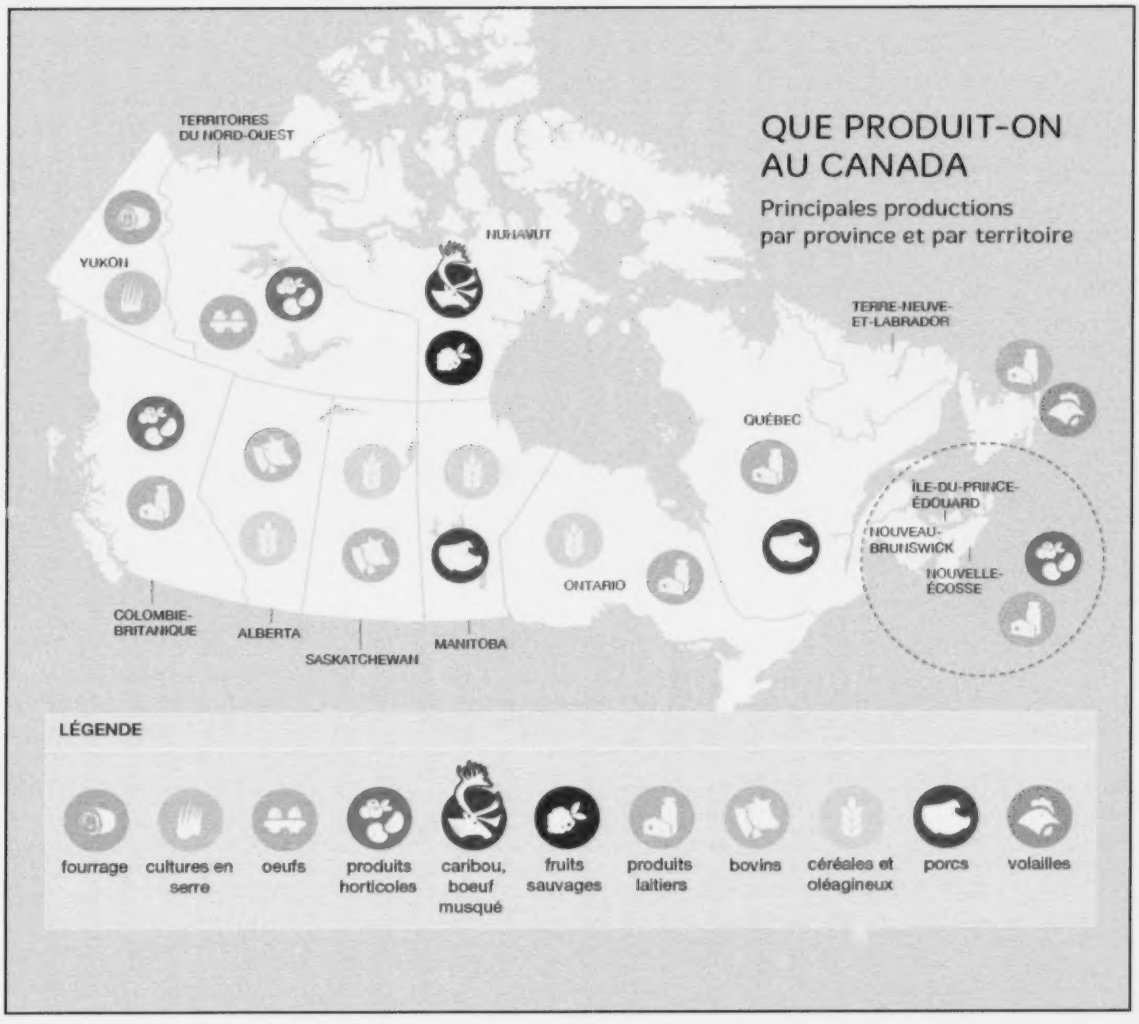
QUE PRODUIT-ON AU CANADA
Principales productions par province et par territoire
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
YUKON
NUNAVUT
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
QUÉBEC
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
NOUVEAU-BRUNSWICK
NOUVELLE-ÉCOSSE
ONTARIO
COLOMBIE-BRITANNIQUE
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
LÉGENDE
fourrage
cultures en serre
oeufs
produits horticoles
caribou, boeuf musqué
fruits sauvages
produits laitiers
bovins
céréales et oléagineux
porcs
volailles

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

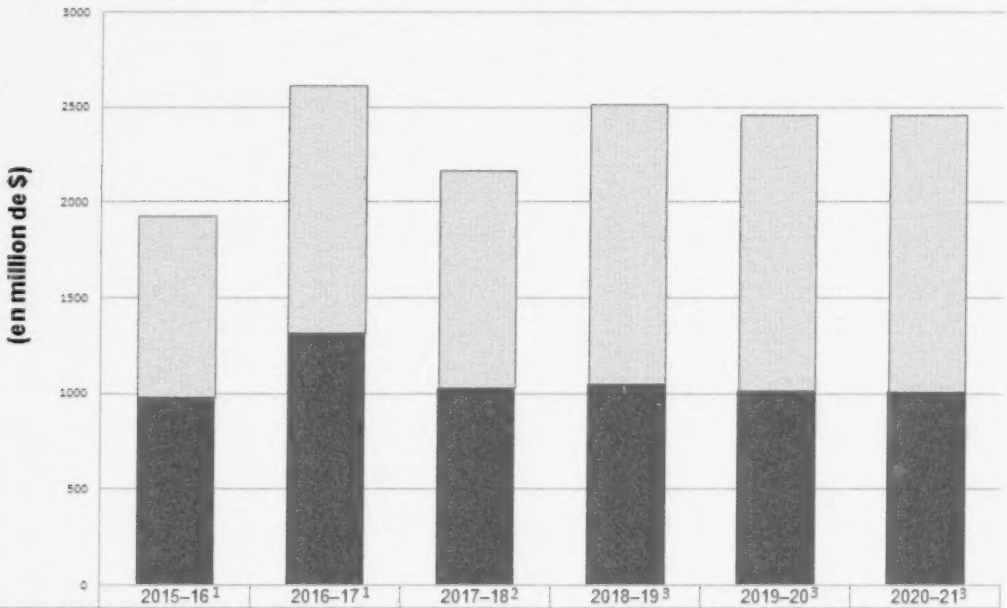

	2015–16[1]	2016–17[1]	2017–18[2]	2018–19[3]	2019–20[3]	2020–21[3]
Postes législatifs	950	1 298	1 136	1 467	1 448	1 448
Crédits votés	978	1 317	1 026	1 049	1 014	1 008
Total	1 928	2 615	2 162	2 516	2 461	2 456

[1] Les dépenses de 2015-2016 et 2016-2017 représentent les dépenses réelles engagées pendant l'exercice visé et déclarées dans les Comptes publics[xxiv].

[2] Les dépenses de 2017-2018 représentent les prévisions de dépenses jusqu'à la fin de l'exercice.

[3] Les dépenses de 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 correspondent aux fonds déjà inscrits dans les niveaux de référence du Ministère ainsi qu'aux montants à autoriser dans le cadre du processus budgétaire et présentés dans la Mise à jour annuelle des niveaux de référence du Ministère. Ces dépenses n'ont pas été rajustées en fonction de la nouvelle information contenue dans le budget de 2018. Le Budget supplémentaire des dépenses de 2018-2019 fournira plus d'information à cet égard, le cas échéant.

Au cours de la période 2015-2016 à 2020-2021, il y a une fluctuation des dépenses, le niveau le plus bas étant de 1,9 milliard de dollars en 2015-2016, et le plus élevé, de 2,6 milliards de dollars en 2016-2017. Les programmes et les initiatives d'Agriculture et Agroalimentaire Canada varient d'une année à l'autre en fonction des changements qui touchent les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agroindustriels, comme on l'explique ci-dessous.

Les dépenses réelles en 2015-2016 étaient peu élevées principalement en raison des fortes conditions de marché, lesquelles ont réduit les besoins en subventions et en contributions législatives dans le cadre de la gestion des risques de l'entreprise[iv], surtout en ce qui concerne le programme Agri-stabilité[xxv]. En outre, ces dépenses ont été réduites de 53,8 millions de dollars en raison de fonds retournés d'un programme de contributions ayant pris fin, soit le Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie porcine[xxvi].

Les dépenses réelles en 2016-2017 étaient plus élevées parce qu'elles rendaient compte d'un versement unique de 350 millions de dollars en raison du transfert des infrastructures hydrauliques fédérales au gouvernement de la Saskatchewan, d'une augmentation de la demande, comparativement à 2015-2016, en subventions et en contributions législatives au titre des programmes de gestion des risques de l'entreprise et d'une augmentation liée à l'initiative fédérale en matière d'infrastructures.

Les prévisions de dépenses pour 2017-2018 sont moins élevées, car elles reflètent le besoin réduit de subventions et de contributions législatives en vertu de la Gestion des risques de l'entreprise, principalement dans le programme Agri-stabilité, la réduction des dépenses dans le cadre de l'Initiative fédérale sur les infrastructures et la diminution des fonds reportés de 2016-2017 par rapport aux années précédentes pour les programmes à frais partagés Cultivons l'avenir 2[xxvii]. Ces baisses ont été partiellement compensées par les nouveaux investissements dans le secteur des produits laitiers, les obligations de négociation collective rétroactives et d'autres rajustements de la rémunération ainsi que par la demande accrue pour le programme Agri-risques[xvii].

L'augmentation des dépenses prévues en 2018-2019, en 2019-2020 et en 2020-2021 est attribuable au soutien accru accordé aux programmes de gestion des risques de l'entreprise du Partenariat canadien pour l'agriculture[iii], principalement en raison de l'augmentation des dépenses prévue d'Agri-stabilité, ainsi qu'au soutien de la mise en œuvre du Programme d'investissement pour fermes laitières[xxviii] et du Fonds d'investissement dans la transformation des produits laitiers[xxix].

La diminution des dépenses prévues en 2019-2020 est principalement attribuable à la réforme du programme Agri-investissement[xviii], aux obligations de négociation collective rétroactives qui auront été remplies, à la temporisation de l'Initiative fédérale sur les infrastructures et à la diminution du financement lié aux programmes d'investissement dans le secteur laitier.

Résumé de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses 2015-2016[1]	Dépenses 2016-2017[1]	Prévisions des dépenses 2017-2018[2]	Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019[3]	Dépenses prévues 2019-2020[3]	Dépenses prévues 2020-2021[3]
Marchés nationaux et internationaux	182 844 608	495 273 150	174 148 323	250 182 291	250 182 291	235 954 403	231 147 403
Science et innovation	604 445 577	625 575 604	607 002 344	590 110 466	590 110 466	569 317 279	569 062 560
Risques du secteur	987 917 667	1 343 028 316	1 206 500 759	1 524 183 899	1 524 183 899	1 506 781 291	1 506 781 291
Total partiel	**1 775 207 852**	**2 463 877 070**	**1 987 651 426**	**2 364 476 656**	**2 364 476 656**	**2 312 052 973**	**2 306 991 254**
Services internes	153 201 740	151 033 280	174 335 805	151 526 770	151 526 770	149 108 945	149 180 631
Total	**1 928 409 592**	**2 614 910 350**	**2 161 987 231**	**2 516 003 426**	**2 516 003 426**	**2 461 161 918**	**2 456 171 885**

[1] Les dépenses représentent les dépenses véritablement engagées pendant l'exercice visé. En raison des changements apportés au cadre de rapport d'Agriculture et Agroalimentaire Canada au cours de l'exercice, 2018-2019, les chiffres prévus de 2015-2016 et 2016-2017, ont fait l'objet d'une mise en concordance entre les programmes de l'exercice précédent et les responsabilités essentielles de l'exercice 2018-2019.

[2] Les dépenses représentent les prévisions de dépenses jusqu'à la fin de l'exercice. En raison des changements apportés au cadre de rapport d'Agriculture et Agroalimentaire Canada au cours de l'exercice 2018-2019, les chiffres prévus de 2017-2018 ont fait l'objet d'une mise en concordance entre les programmes de l'exercice 2017-2018 et les responsabilités essentielles de l'exercice 2018-2019.

[3] Les dépenses prévues tiennent compte des fonds déjà inclus dans les niveaux de référence du Ministère ainsi que des montants qui doivent être autorisés par le processus de budgétisation, tels que présentés dans la mise à jour annuelle des niveaux de référence du Ministère. Les dépenses planifiées n'ont pas été rajustées en fonction de la nouvelle information contenue dans le Budget 2018. Le Budget supplémentaire des dépenses de 2018-2019 fournira plus d'information à cet égard, le cas échéant.

Ressources humaines prévues

Résumé de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes (équivalents temps plein[1])

Responsabilités essentielles et services internes	Réels 2015-2016[2]	Réels 2016-2017[2]	Prévisions 2017-2018[3]	Prévus 2018-2019	Prévus 2019-2020	Prévus 2020-2021
Marchés nationaux et internationaux	548	512	513	493	481	481
Science et innovation	2 453	2 531	2 600	2 600	2 600	2 600
Risques du secteur	456	462	456	456	456	456
Total partiel	**3 457**	**3 505**	**3 569**	**3 549**	**3 537**	**3 537**

Services internes	1 056	1 089	1 140	1 140	1 140	1 140
Total	**4 513**	**4 594**	**4 709**	**4 689**	**4 677**	**4 677**

[1] Équivalents temps plein – Il ne s'agit que des équivalents temps plein qui sont financés par le truchement des ressources appropriées du Ministère. Par exemple, en 2017-2018, il y avait 34 équivalents temps plein employés par Agriculture et Agroalimentaire Canada et affectés à des travaux de recherche financés par des accords collaboratifs conclus avec des partenaires du secteur. De plus, 511 équivalents temps plein supplémentaires étaient employés à titre d'étudiants.

[2] En raison des changements apportés au cadre de rapport d'Agriculture et Agroalimentaire Canada au cours de l'exercice 2018-2019, les chiffres réels pour les équivalents temps plein de 2015-2016 et de 2016-2017 ont fait l'objet d'une mise en concordance entre les programmes de l'exercice précédent et les responsabilités essentielles de l'exercice 2018-2019.

[3] En raison des changements apportés au cadre de rapport d'Agriculture et Agroalimentaire Canada au cours de l'exercice 2018-2019, les chiffres prévus pour les équivalents temps plein de 2017-2018 ont fait l'objet d'une mise en concordance entre les programmes de l'exercice précédent et les responsabilités essentielles de l'exercice 2018-2019.

L'augmentation des équivalents temps plein de 2015-2016 à 2016-2017 était attribuable à la dotation. Cette augmentation est partiellement compensée par une diminution attribuable à la fin du Programme de pâturages communautaires[xii].

L'augmentation prévue des équivalents temps plein en 2017-2018 est principalement attribuable au personnel requis pour appuyer les programmes d'investissement dans le secteur laitier[xxx] ainsi que la génomique, la numérisation et la mobilisation des données des collections biologiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada annoncées dans le budget de 2016 en plus de la dotation en planification de la relève.

La diminution prévue du nombre d'équivalents temps plein en 2018-2019 est principalement attribuable à la cessation du Programme de pâturages communautaires à la fin de 2018-2019. Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation prévue du personnel requis pour appuyer la mise en œuvre des programmes et des services dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture[iii] et des programmes d'investissement dans le secteur laitier.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour tout renseignement sur les crédits d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, consulter le Budget principal des dépenses 2018-2019[xxxi].

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues

présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif[xxxii] plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés 2017-2018	Résultats prévus 2018-2019	Écart (résultats prévus pour 2018-2019 moins résultats projetés de 2017-2018)
Total des dépenses	2 253 728 000	2 620 377 000	366 649 000
Total des revenus	65 932 000	67 981 000	2 049 000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 187 796 000	2 552 396 000	364 600 000

Le coût net des activités d'Agriculture et Agroalimentaire Canada devrait être de 2,6 milliards de dollars en 2018-2019, une augmentation prévue de 364,6 millions de dollars par rapport aux prévisions de 2017-2018. L'augmentation concerne principalement les programmes de gestion des risques de l'entreprise[iv], comme Agri-stabilité[xxv], le Programme d'aide aux agriculteurs en cas de catastrophe[xxxiii] et les programmes législatifs de la Loi sur les programmes de commercialisation agricole[xxxiv], pour lesquels les autorisations complètes sont indiquées en 2018-2019, alors que 2017-2018 reflète les dépenses prévues pour ces programmes axés sur la demande.

Les dépenses totales devraient s'élever à 2,6 milliards de dollars en 2018-2019. La majorité de ces dépenses prend la forme de paiements de transfert dans le secteur Risque (58,7 % ou 1,5 milliard de dollars). Les autres dépenses comprennent 557,6 millions de dollars (21,3 % des dépenses totales) dans les sciences et l'innovation, 261,9 millions de dollars (10,0 %) dans les marchés nationaux et internationaux et 262,3 millions de dollars (10,0 %) dans les services internes.

Les revenus totaux devraient s'élever à 68,0 millions de dollars pour 2018-2019. La majorité de ces revenus provient de la vente de biens et de services (69,8 % ou 67,4 millions de dollars). Les autres revenus comprennent 16,8 millions de dollars en intérêts (17,4 %) et 8,0 millions de dollars provenant de projets conjoints et d'ententes de partage des coûts (8,3 %). Ces revenus sont présentés après déduction des revenus gagnés au nom du gouvernement (28,6 millions de dollars) dans les états financiers prospectifs[xxxii] récapitulatifs du Ministère.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Lawrence MacAulay

Administrateur général : Chris Forbes, Sous-ministre

Portefeuille ministériel : Agriculture et Agroalimentaire Canada

Instruments habilitants : Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (L.R.C. (1985), ch. A-9)[xxxv]

Année d'incorporation ou de création : 1994

Raison d'être, mandat et rôle

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités[xxxvi] » est accessible sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Contexte opérationnel et risques principaux

L'information sur le contexte opérationnel et les risques principaux [xxxvii] est accessible sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour 2018-2019 sont illustrés ci-dessous :

CADRE MINISTÉRIEL DES RÉSULTATS D'AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

	Marchés nationaux et internationaux		Science et innovation		Risques du secteur		Services internes
Responsabilités essentielles	AAC fournit des programmes et des services et travaille en collaboration avec le secteur pour soutenir sa compétitivité au pays et à l'étranger. AAC travaille également à accroître les possibilités pour le secteur d'exporter ses produits en maintenant et en élargissant l'accès aux marchés et en faisant avancer les intérêts agricoles à l'échelle internationale.		AAC mène des recherches scientifiques, développe de nouvelles connaissances et de nouvelles technologies et transfère les résultats au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. AAC travaille également avec l'industrie et d'autres partenaires pour renforcer la capacité du secteur à développer et à adopter des pratiques, des produits et des procédés novateurs.		AAC fournit des outils pour atténuer les répercussions financières des risques indépendants de la volonté des producteurs qui menacent la viabilité de leur exploitation. AAC travaille également avec le secteur pour s'assurer que des systèmes, des normes et des outils sont élaborés pour soutenir sa capacité à prévenir et à maîtriser les risques et à répondre aux demandes du marché.		
Résultats	Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire contribue à la croissance de l'économie	L'accès aux marchés internationaux s'est élargi suite à la résolution ou l'atténuation des obstacles au marché et le renforcissement des positions commerciales	La base de connaissances du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire est accrue grâce à la recherche scientifique et novatrice soutenue par AAC	Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire est efficace pour transformer les idées en nouveaux produits ou procédés ou en nouvelles pratiques	Le secteur de l'agriculture est financièrement résilient	Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire est équipé de systèmes d'assurance et d'outils connexes	
Indicateurs	• Variation en pourcentage de la performance économique du secteur agricole et agroalimentaire • Variation en pourcentage des produits agroalimentaires vendus • Valeur des exportations agricoles et agroalimentaires	• Mesure dans laquelle AAC s'est employé à résoudre ou à atténuer les obstacles à l'accès aux marchés, les différends de l'OMC et les questions techniques relatives au commerce • Mesure dans laquelle AAC s'est employé à faire progresser les politiques commerciales au moyen de négociations, d'accords et de discussions	• Pourcentage de publications scientifiques d'AAC produites grâce à la collaboration • Nombre de citations en proportion des publications scientifiques d'AAC	• Nombre de nouvelles technologies, produits, pratiques, procédés ou systèmes disponibles à être transférés au secteur • Pourcentage du secteur primaire adoptant des pratiques novatrices • Pourcentage de transformateurs développant ou introduisant des innovations • Indice de durabilité agroenvironnementale (eau, sol, qualité de l'air, biodiversité) • Variation en pourcentage de la productivité du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	• Le revenu du secteur en proportion du revenu historique • Pourcentage de fermes financièrement saines	• Pourcentage de plans de mise en œuvre pour les projets d'assurance qui se révèlent fonctionner	

INVENTAIRE DE PROGRAMMES D'AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

	Marchés nationaux et internationaux	Science et innovation	Risques du secteur	Services internes
Programmes	➢ Croissance du commerce et des marchés ➢ Mobilisation et développement du secteur ➢ Conseil des produits agricoles du Canada ➢ Programmes laitiers ➢ Agence canadienne du pari mutuel ➢ Infrastructure hydraulique ➢ Pâturages communautaires ➢ Programmes à frais partagés fédéral, provinciaux et territoriaux reliés aux marchés et au commerce	➢ Science et recherche fondamentales ➢ Agri-science ➢ Agri-innover ➢ Programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture ➢ Programme canadien d'adaptation agricole ➢ Programmes à frais partagés fédéral, provinciaux et territoriaux reliés à la science, à la recherche, à l'innovation et à l'environnement	➢ Agri-stabilité ➢ Agri-protection ➢ Agri-risques ➢ Agri-investissement ➢ Agri-relance ➢ Programmes de garantie de prêts ➢ Service de médiation en matière d'endettement agricole ➢ Lutte antiparasitaire ➢ Programme d'assurance ➢ Programmes à frais partagés fédéral, provinciaux et territoriaux reliés à l'assurance ➢ Retour de paiements	➢ Services de gestion et de surveillance ➢ Services de communications ➢ Services juridiques ➢ Services de gestion des ressources humaines ➢ Services de gestion des finances ➢ Services de gestion de l'information ➢ Services de la technologie de l'information ➢ Services des biens immobiliers ➢ Services du matériel ➢ Services des acquisitions

Concordance entre le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes de 2018-2019, et l'architecture d'alignement des programmes de 2017-2018

Responsabilités essentielles et Répertoire des programmes 2018-2019	Programme du plus bas niveau de l'architecture d'alignement des programmes 2017-2018	Pourcentage du programme du plus bas niveau de l'architecture d'alignement des programmes qui correspond (en dollars) au programme du Répertoire des programmes
Responsabilité essentielle 1 : Marchés nationaux et internationaux		
Croissance du commerce et des marchés	1.2.1 Croissance du commerce et des marchés	100%
	1.2.3 Développement des marchés	100%
Mobilisation et développement du secteur	1.2.2 Mobilisation et développement du secteur	100%
	2.2.2 Favoriser le développement des entreprises	100%
Conseil des produits agricoles du Canada	1.3 Conseil des produits agricoles du Canada	100%
Programmes laitiers	Sans objet	
Agence canadienne du pari mutuel	2.3 Agence canadienne du pari mutuel	100%
Infrastructure hydraulique	2.2.5 Infrastructure hydraulique	100%
Pâturages communautaires	2.2.4 Pâturages communautaires	100%
Programmes à frais partagés fédéral, provinciaux et territoriaux reliés aux marchés et au commerce	1.2.5 Programmes à frais partagés FPT reliés au développement des marchés et à la compétitivité	30%
	2.2.3 Programmes à frais partagés FPT reliés à l'adaptabilité et à la capacité de l'industrie	100%
Responsabilité essentielle 2 : Science et innovation		
Science et recherche fondamentales	2.1.1 Un secteur innovateur et durable appuyé par la science	100%
	2.1.2 Recherche accélérant l'innovation	100%
Agri-science	2.1.3 Recherche, développement et transfert des connaissances	100%

Agri-innover	2.1.4 Facilitation de la commercialisation et l'adoption	100%
Programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture	2.1.7 Programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture	100%
Programme canadien d'adaptation agricole	2.2.6 Programme canadien d'adaptation agricole	100%
Programme à frais partagés fédéral, provinciaux et territoriaux reliés à la science, à la recherche, à l'innovation et à l'environnement	2.1.5 Programmes à frais partagés FPT reliés à la recherche, à l'adoption et à la commercialisation	100%
	2.1.6 Programmes à frais partagés FPT reliés à l'environnement	100%
Responsabilité essentielle 3 : Risques du secteur		
Agri-stabilité	1.1.1 Agri-stabilité	100%
Agri-protection	1.1.4 Agri-protection	100%
Agri-risques	1.1.5 Initiatives Agri-risques	100%
Agri-investissement	1.1.2 Agri-investissement	100%
Agri-relance	1.1.3 Agri-relance	100%
Programme d'assurance	1.2.4 Systèmes d'assurance	100%
Programmes à frais partagés fédéral, provinciaux et territoriaux reliés à l'assurance	1.2.5 Programmes à frais partagés FPT reliés au développement des marchés et à la compétitivité	70%
Programmes de garantie de prêts	1.1.6 Loi sur les programmes de commercialisation agricole	100%
	1.1.7 Loi canadienne sur les prêts agricoles	100%
Service de médiation en matière d'endettement agricole	2.2.1 Service de médiation en matière d'endettement agricole	100%
Lutte antiparasitaire	1.2.6 Lutte antiparasitaire : Programme de pesticides à usage limité	100%
	1.2.7 Lutte antiparasitaire : Programme de réduction des risques liés aux pesticides	100%
Retour de paiements	Sans objet	

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada sont accessibles dans l'Infobase du GC[xix].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires[xxxviii] ci-dessous sont accessibles sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

- Analyse comparative entre les sexes plus
- Audits internes à venir au cours du prochain exercice
- Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices
- Financement pluriannuel initial
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars
- Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[xxxix]. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Services des renseignements au public
Agriculture et Agroalimentaire Canada
1341, chemin Baseline
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Téléphone : 613-773-1000
Sans frais : 1-855-773-0241
Télécopieur : 613-773-1081
Appareil de télécommunication pour personnes sourdes/Télétype : 613-773-2600
Courriel : info@agr.gc.ca
Site Web : www.agr.gc.ca

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+)
Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre). L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)[1]
Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)
Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)
Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)
Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)
Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)
Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

1. L'architecture d'alignement des programmes a été remplacée par le Répertoire des programmes en vertu de la Politique sur les résultats.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)
Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)
En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)
Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)
Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)
Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)
Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)
Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)
Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis,

et qui a été désignée (par exemple, par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plan)
Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)
Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)
Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)
Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)
Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (Program)
Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

programme temporisé (sunset program)
Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)
Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)
Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)
Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)
Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)
Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

résultat stratégique (Strategic Outcome)
Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

[i] **Politique sur les résultats,** https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=31300

[ii] **Lettre de mandat du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire,** https://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-lagriculture-et-de-lagroalimentaire

[iii] **Partenariat canadien pour l'agriculture,** http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/initiatives-ministerielles-importantes/partenariat-canadien-pour-l-agriculture/?id=1461767369849

[iv] **Programmes de gestion des risques de l'entreprise,** http://www.agr.gc.ca/fra/programmes-et-services/gestion-des-entreprises-agricoles/programmes-de-gestion-des-risques-de-lentreprise/?id=1490812852619

[v] **Une politique alimentaire pour le Canada,** https://www.canada.ca/fr/campagne/politique-alimentaire.html

[vi] **Marque Canada,** http://www.marquecanadabrand.agr.gc.ca/intro/index-fra.htm

[vii] **Tables rondes sur la chaîne de valeur,** http://www.agr.gc.ca/fra/industrie-marches-et-commerce/tables-rondes-sur-les-chaines-de-valeur/?id=1385758087741

[viii] **Plan pour l'innovation et les compétences du Canada,** https://www.budget.gc.ca/2017/docs/plan/chap-01-fr.html#Toc477718048

[ix] **Table de la stratégie économique du secteur agroalimentaire,** https://www.ic.gc.ca/eic/site/098.nsf/fra/00006.html

[x] **Programme Agri-diversité,** http://www.agr.gc.ca/fra/programmes-et-services/liste-des-programmes-et-services/programme-agri-diversite/?id=1517326808755

[xi] **Initiative de stage en agroenvironnement,** http://www.agr.gc.ca/fra/programmes-et-services/liste-des-programmes-et-services/initiative-de-stage-en-agroenvironnement/?id=1459879253586

[xii] **Stratégie emploi jeunesse,** https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/strategie-emploi-jeunesse.html

[xiii] **Programme de pâturages communautaires,** http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1298388156452

[xiv] **Diversité et inclusion,** http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/planification-et-rapports/resultats-du-renouvellement-de-la-fonction-publique-d-agriculture-et-agroalimentaire-canada/diversite-et-inclusion/?id=1510759633689

[xv] **Initiative de recrutement d'étudiants autochtones,** http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/carrieres/initiative-de-recrutement-d-etudiants-autochtones/?id=1491493049051

[xvi] **Centre de la lutte antiparasitaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada,** http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/bureaux-et-emplacements/lutte-antiparasitaire-en-agriculture/centre-de-la-lutte-antiparasitaire/?id=1466083437376

[xvii] **Programme Agri-risques,** http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1369851891708

[xviii] **Programme Agri-investissement,** http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1291828779399

[xix] **Infobase du GC,** https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

[xx] **Données ouvertes,** https://ouvert.canada.ca/fr/donnees-ouvertes

[xxi] **Information ouverte,** https://ouvert.canada.ca/fr/information-ouverte

[xxii] **Portail du gouvernement ouvert,** https://open.canada.ca/fr

[xxiii] **Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2017,** https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/innovation/sondage-fonctionnaires-federaux.html

[xxiv] **Comptes publics,** https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

[xxv] **Programme Agri-stabilité,** http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1291990433266

[xxvi] **Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie porcine,** http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/bureaux-et-emplacements/services-dacces-a-linformation-et-de-protection-des-renseignements-personnels/evaluation-des-facteurs-relatifs-a-la-vie-privee/programme-de-reserve-pour-pertes-sur-prets-dans-l-industrie-porcine/?id=1302206270598

[xxvii] **Cultivons l'avenir 2,** http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/initiatives-ministerielles-importantes/cultivons-l-avenir-2/?id=1294780620963

[xxviii] **Programme d'investissement pour fermes laitières,** http://www.agr.gc.ca/fra/programmes-et-services/liste-des-programmes-et-services/programme-d-investissement-pour-fermes-laitieres/?id=1491935919994

[xxix] **Fonds d'investissement dans la transformation des produits laitiers,** http://www.agr.gc.ca/fra/programmes-et-services/liste-des-programmes-et-services/fonds-d-investissement-dans-la-transformation-des-produits-laitiers/?id=1491935288949

[xxx] **Programmes d'investissement dans le secteur laitier,** http://www.agr.gc.ca/fra/programmes-pour-le-secteur-laitier/?id=1494345318736

[xxxi] **Budget principal des dépenses 2018–2019,** https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html

[xxxii] **État des résultats prospectif consolidé,** http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/planification-et-rapports/rapports-financiers-du-ministere/?id=1281467902385

[xxxiii] **Programme d'aide aux agriculteurs en cas de catastrophe,** http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1387480598562

[xxxiv] **Loi sur les programmes de commercialisation agricole,** http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-3.7/index.html

[xxxv] **Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (L.R.C. (1985), ch. A-9),** http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/A-9/

[xxxvi] **Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités,** http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1520458805687#a4.1.2

[xxxvii] **Contexte opérationnel et les risques principaux,** http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1520458805687#a4.1.3

[xxxviii] **Les tableaux de renseignements supplémentaires,** http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1520458805687#a4.3

[xxxix] **Rapport sur les dépenses fiscales fédérales,** https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp